

Zeitschrift:	Générations : aînés
Herausgeber:	Société coopérative générations
Band:	28 (1998)
Heft:	5
Artikel:	Professeur Patrick Aebischer : "Les thérapies géniques sont essentielles!"
Autor:	Arsenijevic, Drago / Aebischer, Patrick
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-826694

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Professeur Patrick Aebischer: «Les thérapies géniques sont essentielles!»

Le 7 juin prochain, le peuple suisse doit se prononcer sur l'initiative populaire contre la manipulation génétique. Le professeur Patrick Aebischer, chef du Centre de thérapie génique au CHUV, à Lausanne, est bien placé pour répondre à la question de base: quels effets auraient pour la santé publique l'acceptation de ladite initiative?

– La manipulation génétique est-elle indispensable aux progrès de la médecine?

– Elle est tout simplement essentielle. Mais évitons d'abord une mauvaise terminologie. Parler de la manipulation suggère que l'on utilise des méthodes douteuses. Nous, nous parlons de transfert d'un gène dans un organisme, méthode qui est un des grands espoirs de la médecine.

– La terminologie est, semble-t-il, très souvent un obstacle psychologique dans votre métier?

– Parfaitement. Pour le traitement par résonance magnétique nucléaire, nous avons été obligés de supprimer le terme nucléaire, qui effrayait beaucoup de gens. On dit aujourd'hui traitement par IRM...

– En effet, dans le cas qui nous préoccupe actuellement, dès que vous évoquez la manipulation génétique, vous donnez l'impression que vous allez manipuler les gens, ce qui a une très forte connotation péjorative et suggère même un danger pour l'individu.

– Ce qui n'est pas exact. Il est juste de dire que, pour le traitement de maladies, dont beaucoup sont très graves, nous transférons les gènes pour essayer de les guérir. C'est de ça qu'il s'agit et de rien d'autre.

– Est-ce un concept nouveau?

– Il s'agit, en effet, d'un concept to-

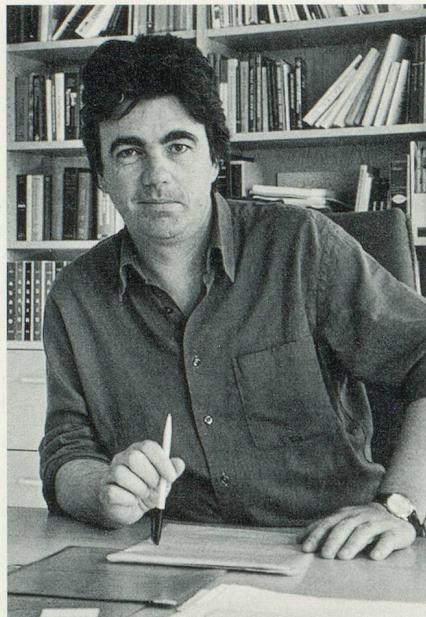


Photo D. A.

Le professeur Patrick Aebischer, spécialiste de la thérapie génique

talement nouveau. Il nous permet d'aller à la cause de la maladie, de corriger le défaut qui est à son origine. Grâce à la thérapie génique, nous pouvons nous attaquer à des maladies génétiques extrêmement importantes comme la mucoviscidose ou l'hémophilie, par exemple, maladies qui sont provoquées par un seul gène. D'autres maladies, comme le cancer ou la maladie d'Alzheimer, sont causées, elles, par plusieurs gènes. Autrement dit, la plupart des grandes maladies du siècle ont une composante génétique. Le rôle du chercheur est de trouver comment, par un apport d'autres gènes, on peut compenser ou corriger le défaut du ou des gènes à la base du mal.

De grands espoirs

– Voulez-vous nous donner des exemples concrets?

– Bien sûr. Prenons l'hémophilie. Elle est provoquée par un défaut génétique d'une protéine qui favorise la coagulation du sang. Dans une première étape, nous devons trouver le

gène correct, afin de savoir sur quoi nous devons agir. Dans une seconde étape, grâce au génie génétique, nous pouvons injecter la protéine corrigée capable précisément de faire coaguler le sang du malade. Des cellules dérivées d'animaux transgéniques devraient nous permettre un jour de soigner le diabète, or l'acceptation de l'initiative nous en empêcherait. Le génie génétique offre également de grands espoirs pour le traitement de la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, les maladies cardio-vasculaires, autrement dit toutes les grandes maladies. Les vaccins anticancéreux sont un des grands espoirs du génie génétique. Tous les scientifiques sont d'accord sur ce point. On peut vivre sans le maïs transgénique, mais pas sans le génie génétique en médecine!

– Quels effets aurait l'acceptation de l'initiative sur la recherche biomédicale en Suisse?

– Elle nous empêcherait tout simplement de travailler. Les initiateurs nous disent: «La thérapie génique, vous pourrez la faire.» Mais le transfert de gènes chez les animaux, surtout chez les souris, est essentiel pour développer les traitements qui seront appliqués à l'homme. C'est comme si on vous disait que vous pouvez faire de la peinture, mais sans toile! C'est de la pure hypocrisie. On nous dit qu'on accepte les traitements, mais on ne nous autorise pas à les développer dans ce pays. On veut nous enlever les outils de la recherche. L'acceptation de l'initiative causerait la destruction de l'ensemble de la recherche biomédicale en Suisse.

– Vous pensez à l'exode des chercheurs suisses?

– Oui, il est évident que l'on assistera à un exode massif des chercheurs, mais aussi à la délocalisation de notre industrie pharmaceutique, qui se déplacera dans les pays où ces recherches sont autorisées. Ce qui équivaudrait à scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

– La Suisse occupe pourtant une place en vue dans ce domaine.

Peut-elle se permettre de la perdre sans que cela produise des effets désastreux sur sa politique de la santé ?

— La Suisse a l'une des recherches les plus performantes dans le monde. Qu'il s'agisse des industries ou de l'université. C'est un des rares domaines où la Suisse est à la pointe. Et ce sont les jobs de demain. Nous faisons ces recherches depuis trente ans et maintenant on veut nous arrêter avec un slogan du genre aussi simpliste que «Tchernobyl aujourd'hui, génie génétique demain»! Cela fait plus de dix ans que nous soignons nos diabétiques avec de l'insuline dérivée du génie génétique. Elle assure une plus grande sécurité des malades.

Amalgame général

— Quelles conséquences pratiques l'acceptation de l'initiative aurait-elle pour les malades ?

— Les malades se feraient traiter de toute façon par des médicaments produits à l'étranger grâce au génie génétique, tout en ayant refusé ce même génie génétique dans notre pays. Ce serait de la pure hypocrisie. Pour certaines thérapeutiques, nos malades iraient même se soigner à l'étranger. Dans aucun autre pays du monde une telle question n'est posée. Aux Etats-Unis, dans toute l'Europe — même en Allemagne, où l'on s'était interrogé à ce sujet — le principe de la recherche génétique est accepté.

— Quelles seraient les conséquences concrètes prévisibles pour les malades en Suisse si l'initiative devait être acceptée ?

— Nous avions trois grands traitements jusqu'ici: la chirurgie, la pharmacologie et la radiothérapie. L'utilisation de l'ADN comme médicament est la quatrième révolution médicale qui se prépare. On ne peut même pas calculer l'impact que l'acceptation de l'initiative aurait. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que notre avenir serait bloqué. On

veut arrêter l'espoir. Un jour, les gens reviendraient sur cette décision, si jamais elle devait être prise. Le peuple changerait d'opinion parce qu'il constaterait que c'était absurde. Mais il serait alors plus difficile d'appliquer ces traitements si les spécialistes sont partis. Je sais que nous vivons une période de grande confusion. On mélange tout, la brebis Dolly, la vache folle, qui

n'ont rien à voir avec le génie génétique. On fait un amalgame général qui fausse la vision. Ce serait cependant une énorme faute de se priver de thérapeutiques potentielles permettant de soigner les grandes maladies de ce siècle.

*Propos recueillis
par Drago Arsenijevic*

Les enjeux

Les enjeux de la votation du 7 juin sont jugés dans tous les milieux politiques et économiques comme les plus importants de l'année 1998. Voici ce qu'il faut savoir pour se prononcer en connaissance de cause:

1. L'initiative veut interdire la production d'animaux génétiquement modifiés, la dissémination d'organismes transgéniques et l'octroi de brevets pour des animaux et des plantes transformés par la technologie génétique.
2. Les deux chambres du Parlement ont rejeté l'initiative populaire.
3. Le Conseil fédéral n'a pas opposé de contre-projet.
4. Il rappelle que les garde-fous existent déjà: un article constitutionnel protège contre les abus des techniques de reproduction et du génie génétique; la législation interdit les expérimentations sur le patrimoine génétique humain et les embryons; les denrées alimentaires génétiquement modifiées sont soumises à autorisation.
5. Pour que les chercheurs suisses puissent continuer à travailler, le Conseil fédéral avait soumis en décembre 1997, à consultation jusqu'à fin mars 1998, un nouveau paquet de mesures pour combler les lacunes légales (l'avant-projet Gen-lex) dont l'objectif est de protéger l'environnement et la santé de l'homme (notamment par l'obligation de déclaration des médicaments, vaccins et cosmétiques produits génétiquement), de garantir la dignité des créatures vivantes (une Commission d'éthique sera créée) et de protéger la diversité biologique.

Un choix crucial

Voici le texte exact déposé par le comité d'initiative, sur lequel devront se prononcer les citoyens lors de la votation fédérale du 7 juin:

«Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la protection de la vie et de l'environnement contre les manipulations génétiques (initiative pour la protection génétique) ?»

En votant **OUI**,
vous acceptez l'initiative et vous refusez toute modification génétique.

En votant **NON**,
vous refusez l'initiative et vous autorisez le développement de la recherche.